

## LES DIFFÉRENTS ABONNEMENTS / HƏRPIDETZƏ EZBƏRDINƏK

**ABONNEMENT ENFANT :** 0 à 12 ans.

**ABONNEMENT ADOLESCENT :** à partir de 12 ans (révolu) jusqu'à 16 ans

**ABONNEMENT ADULTE :** à partir de 16 ans (révolu)

**Ces trois catégories pourront bénéficier grâce à leur abonnement de :**

- 5 livres (dont 2 nouveautés)
- 1 liseuse (avec un abonnement adulte)
- 5 CD (dont 2 nouveautés)
- 4 DVD (dont 2 nouveautés)
- 4 magazines

La durée du prêt est de 4 semaines.

**+ Offre numérique en ligne :**

- 12 jeux vidéo téléchargeables par an
- 1 livre numérique (ebook) (avec un abonnement adulte)
- 2 vidéos à la demande (VOD) par mois
- 3 magazines par mois
- Accès illimité à la formation (musique, bureautique, langues étrangères, permis de conduire permis côtier ...)

Un abonnement est proposé aux collectivités. Elles peuvent emprunter 30 livres, 10 magazines, 10 CD et 5 DVD pour une durée de prêt de 6 semaines.

## LES RÉSERVATIONS / ERRESƏRBƏK

Lorsqu'un document est déjà emprunté par un autre lecteur, vous pouvez le réserver via votre compte lecteur ou en vous adressant à un(e) bibliothécaire.

Il sera mis de côté pour vous à son retour pour une durée de 10 jours. Vous serez prévenu de sa disponibilité par mail ou par courrier. Passé ce délai, le document sera remis en circulation.

## LE PORTAIL DE LA MÉDIATHÈQUE / MƏDIƏTƏKƏRƏN ƏTƏRIƏ

[www.mediatheque-saintjeandeluz.fr](http://www.mediatheque-saintjeandeluz.fr)

## LES HORAIRES D'OUVERTURE / IRƏKITZƏ ORDUTƏGIƏK

Mardi – Mercredi – Vendredi et Samedi : 10h00 – 12h30 et 14h00 – 18h00

Jeudi : 14h00 - 20h00



**La MÉDIATHÈQUE  
DE SAINT-JEAN-DE-LUZ  
DONIBANE LOHIZUNeko MEDIATEKA**

## LES ESPACES ET LES COLLECTIONS

Plus de 80 000 ouvrages, 10 000 CD musicaux et 5000 DVD, c'est ce que vous pourrez trouver à la médiathèque, sans compter les collections du réseau des bibliothèques de la Rhune qui vous sont accessibles sur réservation.

### 4 SECTIONS : POUR ACCUEILLIR TOUS LES PUBLICS

#### AU REZ-DE-CHAUSSÉE

- Espace d'accueil-enseignements-inscription
- Espace Public Numérique composé de 7 postes.



#### AU 1ER ÉTAGE : JEUNESSE

Albums, contes, romans, bandes dessinées, documentaires, revues, CD et DVD. Un espace de travail et de lecture.



#### AU 2ÈME ÉTAGE : ADULTE

Romans, bandes dessinées, documentaires, ouvrages en gros caractères, textes lus, livres en langues étrangères et un fonds local Pays Basque. Un espace de lecture.



#### AU 3ÈME ÉTAGE : MUSIQUE-CINÉMA-PRESSE

DVD fictions et documentaires, CD musicaux, DVD musicaux, livres sur la musique et le cinéma, presse régionale et nationale et revues. Un espace de travail et de lecture.



## LE FONCTIONNEMENT ET LES TARIFS

### LA CARTE ABONNÉ / HƏRPIDƏTZƏ TXƏRTELƏ

Pour emprunter des documents et bénéficier des services en ligne de la médiathèque, une carte de lecteur personnelle, nominative est indispensable. L'adhésion est valable un an de date à date. En cas de perte de la carte, le renouvellement vous sera facturé 2€.

### LES TARIFS / PRƏZIOƏK

La consultation des documents sur place est libre et gratuite.

- Gratuité pour les résidents de Saint-Jean-de-Luz
- Gratuité pour les collectivités de Saint-Jean-de-Luz
- Gratuité pour les jeunes jusqu'à 20 ans (quelle que soit la commune de résidence)
- 15 € pour les résidents des communes extérieures
- 10 € pour les lecteurs possédant déjà une carte en cours de validité sur l'une des 6 autres bibliothèques du réseau de la Rhune : Arbonne, Ascain, Ciboure, Guéthary, Sare, Saint-Pée-sur-Nivelle) ; pour les demandeurs d'emploi et pour les collectivités extérieures à la commune de Saint-Jean-de-Luz

### LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DEMANDÉES À L'INSCRIPTION ET AU RENEUVELLEMENT DE L'ABONNEMENT / IZEN EMƏTEƏN ETƏ KƏRTƏ BƏRRITZƏƏN GƏLDEGINƏK DIREN EGIƏZTƏGIRIƏK

- 1 pièce d'identité
- 1 justificatif de domicile datant de moins de trois mois
- Pour les demandeurs d'emploi : un justificatif de pôle emploi en cours de validité
- Pour les mineurs : une autorisation parentale ou du responsable légal est nécessaire pour accéder à l'espace numérique

### LES PROLONGATIONS / LUZƏPƏNƏK

Vous pouvez prolonger 1 fois le prêt d'un document pour une durée de 4 semaines via votre compte lecteur ou en vous adressant à un(e) bibliothécaire, à l'exception des documents réservés par d'autres lecteurs.

### LES RETARDS / BƏRƏNTƏK

Un système de relance est mis en place par la médiathèque pour les documents non rendus à la date indiquée :

- 1er rappel : 10 jours après la date de retour prévue
- 2ème rappel : 21 jours après la date de retour prévue
- Blocage de la carte et de tout emprunt de nouveaux documents dès le 2ème rappel